



Communiqué

Concours

Aides-Soignants

Un arrêté du 13 mars 2018 autorise au titre de l'année 2018 l'ouverture d'un concours externe sur titres pour le recrutement d'aides-soignants civils du ministère de la défense.

L'organisation de ce concours est à la charge des CMG de **Saint-Germain-en-Laye** et de **Toulon** qui recrutent au profit du service de santé des armées et de l'Institution nationale des Invalides (INI). Le **nombre de postes** offerts au concours est fixé à **24** dans la branche d'activité professionnelle d'aide-soignant.

Ces postes sont répartis par CMG de la manière suivante :

- CMG de Saint-Germain-en-Laye : 13 postes dont 12 postes pour l'HIA Percy, Clamart (92) et 1 poste pour l'INI, Paris (75) ;
- CMG de Toulon : 11 postes dont 8 postes pour l'HIA Laveran, Marseille (13) et 3 postes pour l'HIA Sainte-Anne, Toulon (83).

L'**ouverture des inscriptions** est fixée au **12 avril 2018**.

La **date limite pour l'envoi du dossier** complet est fixée au **31 mai 2018** (date de clôture des inscriptions), avant minuit, heure de Paris, le cachet de la poste faisant foi.

L'**examen par le jury des dossiers** de candidatures se déroule à partir du **2 juillet 2018**.

L'**épreuve orale d'admission** se déroule à compter du **3 septembre 2018**, dans les centres d'examen créés par les CMG organisateurs.

Voir l'arrêté : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036790021&dateTexte=&categorieLien=id>



Commentaire

Il est toujours très difficile de comprendre le recrutement au sien du SSA...

Le SSA est en sous-effectif en aides-soignants et pour autant il y a encore des restructurations dans les services. Cela ne touche pas toujours cette catégorie d'agents, mais il peut y avoir des incohérences que vous ne manquerez pas de nous faire remonter.

Pour bien préparer ce concours, nous vous conseillons plusieurs sites de révision pour l'épreuve d'admission :

Biologie : <http://biologienet.free.fr>

Anatomie humaine : <http://www.medecine-et-sante.com/anatomie.html>

Culture générale : <http://quizz.e-qcm.net/>

Pour la culture générale Mathématiques : <http://matoumatheux.ac-rennes.fr> et <http://www.cmath.fr>

Institut national de prévention et d'éducation pour la santé : <http://www.inpes.sante.fr/>

Forum du site Infirmiers.com : <https://www.infirmiers.com/forum>

Paris, le 12 avril 2018